

\*\*\*\*\*

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Le conseil municipal d'AHUN s'est réuni le 15 avril 2021 à la Mairie d'AHUN en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry COTICHE Maire, selon convocation du 9 avril 2021.

**ETAIENT PRESENTS** : M.COTICHE, M DESLOGES, Mme DEMAY, M FOIRET, Mme DUBOUIS, M BOUDEAU, M DENIAU, M CHARLES, Mme FAURE, Mme MAZIERE

**ETAIENT EXCUSES** : M CHERRORET pouvoir à Mme FAURE

M CHAUSSECOURTE pouvoir à M COTICHE

Mme ENGUEHARD pouvoir à Mme DEMAY

M PACAUD

Mme LAURENT

☞ Madame DUBOUIS est élue secrétaire de séance.

☞ **Le compte-rendu de la dernière séance du 19 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.**

### **CREATION DE POSTES**

Un poste est actuellement occupé par un agent mis à disposition par 3 communes. Mr FOIRET propose de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le syndicat des transports scolaires a informé la commune de sa dissolution prochaine. Pour acter la dissolution du Syndicat il faut que le Syndicat se prononce sur l'avenir de son personnel. La demande du Syndicat a été étudiée en commission du personnel. Celle-ci propose au conseil municipal de créer à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021 un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe 35h à la commune avec la signature de conventions de mise à disposition de l'agent 1 h au syndicat des transports jusqu'à la dissolution et 16 h au syndicat intercommunal de gestion et de restructuration du Collège d'Ahun.

☞ **Le conseil municipal par 13 pour est favorable à la création de ces postes.**

### **CONSTITUTION DE PROVISIONS RISQUES DE NON RECOUVREMENT DES CREANCES**

Selon l'article R2321-2 du CGCT, les collectivités sont tenues de constituer des provisions relatives aux risques de non-recouvrement des créances.

Cette provision doit être à hauteur de 15 % des créances douteuses et contentieuses de plus de 2 ans. Il est proposé de choisir le régime de droit commun et d'inscrire cette provision au compte 6817.

☞ **Le conseil municipal par 13 pour est favorable**

### **SOUSCRIPTION RAIL COOP**

M FOIRET explique au conseil que la société coopérative Rail Coop a pour objectif de renforcer l'usage du train dans sa globalité sans concurrence avec les services organisés par les autorités organisatrices de transport, mais en fournissant des services complémentaires qui ne sont pas, ne sont plus ou ne sont que partiellement fournis dans le cadre du service public ; notamment sur la ligne Bordeaux - Lyon.

La commission des finances réunie le 12 avril propose au conseil de prendre une participation à hauteur de 1000 €.

- ☞ **Le conseil municipal par 13 pour est favorable à cette participation et autorise M le Maire à signer tout document relatif à cette décision**

### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET CCAS**

Le conseil municipal étudie les propositions faites par la commission vie associative et de la commission des finances après examen des dossiers de demande de subventions reçues et les valide. Il est précisé que des demandes de subventions exceptionnelles pourront être étudiées au cours de l'année si la situation sanitaire permet l'organisation de manifestations. Il est ensuite proposé d'augmenter la subvention communale versée au CCAS afin que celui-ci puisse étendre ses actions d'aide sociale.

- ☞ **Le conseil municipal par 13 pour valide les propositions des commissions.**

### **AIDE AUX COMMERCANTS**

Afin de dédommager symboliquement les 8 commerçants impactés par les travaux d'aménagement du bourg, il est proposé de leur verser une aide forfaitaire de 500 €.

- ☞ **Le conseil municipal par 13 pour est favorable**

### **DEMANDE DETR ET DSIL 4ème TRANCHE AMENAGEMENT DU BOURG**

Lors du conseil du 17 décembre 2020, le conseil a validé le projet d'aménagement du bourg 4<sup>ème</sup> tranche concernant la route de Limoges jusqu'au Mas Rozier.

Dans le cadre ce projet, il est proposé le plan de financement suivant :

Montant du projet HT	428 604, 75 €
DETR 35 %	150 011,67
DSIL 20 %	85 720,95
Emprunt	140 000,00
Autofinancement	138 593,08 € dont 85 720,95 € de TVA récupérable

- ☞ **Le conseil municipal par 13 pour approuve ce plan de financement**

### **CONVENTION DE CO MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE SDEC**

Afin de mettre en valeur la fontaine située en face de la mairie Route de Limoges, la commune peut bénéficier du concours technique et financier du SDEC pour un projet d'illumination.

Il est donc proposé de solliciter le syndicat des Energies de la Creuse.

- ☞ **Le conseil municipal unanime est favorable**

### **TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE**

M FOIRET présente le produit attendu de la fiscalité directe locale.

En 2021 la part de la taxe foncière départementale est affectée aux communes en compensation de la suppression de la taxe d'habitation

Les bases d'imposition augmentant le produit attendu augmente.

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2020.

- ☞ **Vote pour 13**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE**

Monsieur le Maire cède la présidence à Dominique FOIRET, maire adjoint pour l'examen du compte administratif 2020 de la commune.

#### **Fonctionnement** :

Dépenses :	979 465,29 €
Recettes :	1 387 708,72 €
D'où un excédent de fonctionnement de	<b>408 243,43 €</b>
Report N-1	124 734,28 €

#### **Investissement** :

Dépenses :	440 945,21 €
Recettes	908 605,14 €
D'où un excédent d'investissement de	<b>467 659,93 €</b>
Report N-1	-96 911,24 €

Résultat de clôture	903 726,40 €
---------------------	--------------

Restes à réaliser dépenses d'investissement :	888 862,72 €
---	--------------

Restes à réaliser recettes d'investissement :	208 903,18 €
---	--------------

**☞ Le conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2020 de la commune.**

Il décide d'affecter le résultat de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- Une part de l'excédent de fonctionnement servira à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour **309 210,85 €**.
- Le solde soit **223 766,86 €** sera reporté à la section de fonctionnement du budget communal 2021.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ASSAINISSEMENT**

#### **Exploitation** :

Dépenses :	80 249,41 €
Recettes :	93 284,56 €
D'où un excédent de fonctionnement de	13 035,15 €
Report N-1	- 282,32 €

#### **Investissement** :

Dépenses :	288 639,76 €
Recettes :	123 288,41 €
D'où un déficit d'investissement de	<b>165 351,35 €</b>
Report N-1	307 971,68 €

Reste à réaliser dépenses d'investissement	255 699,53 €
--	--------------

Reste à réaliser recettes d'investissement	96 000,00 €
--	-------------

D'où un besoin de financement de	17 079,20 €
----------------------------------	-------------

**☞ Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2020 du service d'assainissement.**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2019 LOTISSEMENT BOIS DES GARDES**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **186,20 €** et les recettes à **331,13 €**.

En investissement, les dépenses ont été de **26 213,98 €** et les recettes ont été de **26 189,25 €** il y a donc un résultat global de 120,20 €.

☞ **Le conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2020 du lotissement Bois des Gardes.**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2018 LOTISSEMENT LE CHERCHENY**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **30 562,36 €** et les recettes à **30 562,96 €**.

En investissement, les dépenses ont été de **3 712,36 €** et les recettes ont été de **3 712,36 €** il y a donc un résultat global de 0,60 €.

☞ **Le conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif 2020 du lotissement Le Chercheny.**

## **BUDGET 2021 COMMUNE**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 605 466,86 €.

En investissement, le budget s'élève à 1 677 862,72 € en dépenses et en recettes.

Les principaux investissements sont des restes à réaliser de 2020 : aménagement de la Route de Limoges, la 2<sup>ème</sup> tranche de modernisation de l'éclairage public des villages, l'enfouissement de l'éclairage public dans le bourg, la rénovation du logement route du Moutier ou de toitures et de la voirie.

Les principaux nouveaux projets 2021 sont la 4<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagement du bourg, l'extension du colombarium, l'achat de mobilier urbain (bancs et tables pour le plan d'eau, place devant office de tourisme et point de vue Busseau sur Creuse), d'un panneau d'information lumineux et de matériel informatique pour l'école.

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

## **BUDGET 2021 ASSAINISSEMENT**

Il s'équilibre en exploitation à 107 522,83 € et à 375 199,53 € en investissement.

Les travaux d'investissement sont les travaux de réfection du réseau d'assainissement Route de Limoges prévus au budget 2019.

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

## **BUDGET 2021 LE BOIS DES GARDES**

Il s'équilibre à 544,93 € en fonctionnement et à 224,73 € en investissement.

Il reste 2 lots à vendre au prix de 17 € le mètre carré.

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

## **BUDGET 2021 LE CHERCHENY**

Il s'équilibre à 0,60 € en fonctionnement et à 0 € en investissement.

Ce budget sera dissout cette année .

☞ **Le conseil municipal adopte ce budget.**

### **RENOUVELLEMENT DE L ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES D ENERGIE DU SDEC**

La commune adhère déjà à ce groupement de commande, arrivant à échéance il convient de le renouveler.

☞ **Vote pour 13**

### **PROPOSITION D ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE CARBURANT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Le conseil départemental propose aux communes d'adhérer un groupement de commande pour les carburants suivants lot 1 fioul, lot 2 gazole non routier, lot 3 carburants, lot 4 AdBlue. Les besoins seront recensés.

☞ **Vote pour 13**

### **ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE**

Les horaires actuels de l'école sont 9h- 12h et 13h 30- 16h 30 sur 4 jours lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Selon le code de l'éducation il appartient aux communes compétentes de se prononcer tous les 3 ans sur la mise en place des horaires d'école.

☞ **Vote 13 pour le maintien de ces horaires**

### **CONVENTION D ACCUEIL DES ELEVES DU 1<sup>ER</sup> DEGRE AU RESTAURANT SCOLAIRE DU COLLEGE**

Une convention avec le département et le collège pour l'accueil des élèves de l'école d'Ahun au restaurant scolaire du collège a été signé en 2019.

Lors de sa réunion du 26 février dernier, le conseil départemental a décidé de réduire la quotité agent due de la commune mis à disposition à 6h 30 par jour de classe pour 60 enfants accueillis.

☞ **Vote 13 pour la signature de cette convention**

### **COMMISSION PETITS VILLES DE DEMAIN**

La commune ayant été labellisée Petite Ville de Demain, il a été proposé lors du dernier conseil de créer une commission afin de travailler sur les différents projets entrant dans le cadre de cette labellisation. Cette commission comptera 7 membres.

Les candidats sont T. COTICHE –D. FOIRET- G. DESLOGES- C. DEMAY- S. DUBOUIS- S. CHARLES- H.O. DENIAU

☞ **Les candidats sont élus à l'unanimité**

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Points sur les travaux

Les enrobés de la Place Coudert sont terminés, la circulation sera rétablie le 16 avril.

En raison de travaux sur le réseau d'eaux pluviales la route de Limoges sera fermée à la circulation début mai, ainsi que les 17 -18 et 19 mai pour les travaux de réfection de chaussée.

- Ecole : la perte d'un poste d'enseignant à l'école d'Ahun a été confirmée

☞ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h10**